extraNat le tuto

0

Création d'un compte de paiement

Par Romain Lethumier

Mise à jour : 07 / 2020



www.extranat.fr

Tout d'abord, munissezvous des documents suivants :

- 1) Carte d'identité recto / verso de la Communauté Euro du président
- 2) Scan ou copie d'un RIB / IBAN
- Un deuxième document d'identité : Passeport en dehors de la communauté européenne, carte vitale, permis de conduire du président (obligatoire uniquement si vous utilisez une banque en ligne)
- 4) Statuts signés de l'organisateur (club, comité, ligue)
- 5) Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- 6) Document préfecture : PV de création de l'association ou journal officiel

Rendez-vous dans votre espace de gestion administrative





1.

A ce moment, cliquez sur le bouton pour créer un compte de paiement

Lemon Way (paiement en ligne)

Vous ne possédez pas de compte de paiement.

+ Créer un compte de paiement

Vous arriverez dans un premier temps sur une page qui vous indiquera que le(a) président(e) sera le(a) titulaire du compte. Il faudra veiller à ce que les informations indiquées soient exactes. Si tel n'est pas le cas, rendezvous dans : gestion administrative > mon club > modification de mon club

Lemon Way (paiement en ligne)

Création d'un compte de paiement Lemon Way
Le compte de paiement va être crée à partir des informations présentées ci-dessous.
Pour les corriger, veuillez faire les modifications à partir du formulaire de modification de votre structure.
Le Président est considéré comme étant le titulaire du compte de paiement.

Titulaire du compte

Prénom Nom Adresse Code postal Ville Pays FRA

Nationalité FRA Date de naissance Téléphone (tel) Portable (tel2)

Personne morale/Association

Nom Site internet Description (

Adresse email

surprised and the first of the

Adresse email rattachée au compte de paiement. C'est elle qui recoit les notifications de paiement, de changement de statut, ...

Annuler	+ Créer
---------	---------

Les informations ont été correctement récupérées

Bon à savoir !

Important : notre prestataire impose que vous disposiez d'un site internet pour pouvoir créer votre compte de paiement.

Pour ajouter votre site internet à extraNat, rendez-vous dans « modification de mon club »

Si vous ne disposez pas de site internet, merci d'indiquer l'adresse suivante à la place : <u>http://www.extranat.fr</u>

adresse que vous indiquez n'influe en rien sur qui perçoit l'argent. Vous serez bien évidemment le(a) seul(e) titulaire du compte.

À chaque étape et après avoir sélectionné votre document, cliquez sur envoyer afin de pouvoir télécharger le document dans la rubrique qui suit



Le délai de validation est de quelques jours. Il vous suffira de revenir sur votre suivi financier, compte de paiement pour vérifier quand celui-ci sera validé.

Statut Votre compte de paiement est au statut KYC2, vous pouvez donc recevoir des paiements. Vérifiez que le document comporte bien une bande MRZ et respectez les prérequis ci dessous.



NB : exemples de documents valables ou non

Pour toutes demandes, merci de vous adresser, dans un premier temps auprès de votre ligue ou comité départemental qui vous redirigera si nécessaire auprès des services fédéraux.

En cas d'urgence ou si vous constatez une anomalie sur le site internet d'extraNat ou l'application extraNat Pocket, adressez-vous directement à cette adresse mail :

- support.extranat@ffnatation.fr

Pour toutes autres demandes particulières impliquant une communication directe avec la Fédération, renseignez-vous sur l'annuaire suivant afin d'identifier le service qui sera le mieux adapté pour répondre à votre question :

- https://ffn.extranat.fr/webffn/contacts.php

